



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le 20 mars à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Joël SIELLER, Marc HERVE, André LEFEUVRE et Joseph BOIVENT
Mesdames Evelyne PANNETIER (suppléante de Mr MARTIN) et Sandrine ROL

Pouvoir : pouvoir de M. MANGELINK à M. NADESAN

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Jean-Luc BOURGEAUX, Jean-Pierre MARTIN, Nicolas BELLOIR, Luc MANGELINCK, Madame Valérie FAUCHEUX

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Mesdames AQUILINA (CEBR) et PIRON (SMPBC), Madame TESSIER et M. TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 9 mars 2018

ADMINISTRATION GENERALE

N°18/03/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Comité Syndical du 20 mars 2018

N°18/03/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Rapport,

Le Président rappelle qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.
Il demande aux membres présents qui est candidat pour tenir ce rôle.

Marc HERVE se propose.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) NOMMER Monsieur Marc HERVE Secrétaire de séance.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 20 mars 2018

Le Président,



Auguste FAUVEAU

